

Daily Insight 25/10/2022

Audiovisuel - Cinéma

Viaplay révisé à la baisse ses prévisions pour 2022 tout en publiant de bons résultats au troisième trimestre

Viaplay Group a publié le 25 octobre ses résultats financiers pour le troisième trimestre 2022. La croissance organique des revenus est de 25 % en glissement annuel, tirée par les revenus de Viaplay (47% désormais du chiffre d'affaires) en hausse de 64 % sur un an. La base totale d'abonnés Viaplay a augmenté de 78 % et atteint à fin septembre 6,428 millions d'abonnés (+ 879 000 en trois mois). La croissance des abonnements est tirée par l'international (+685 000) grâce aux bons résultats en Pologne et aux Pays-Bas suite à l'ajout des droits sur la Premier League anglaise de football. Dans les pays scandinaves, si Viaplay constate des taux de résiliation plus faible, il reconnaît un rythme de croissance plus lent que prévu pour les abonnements premium, notamment en Norvège, malgré l'arrivée de la Premier League. Viaplay sera lancé le 1er novembre au Royaume-Uni. La finalisation de l'acquisition des chaînes sportives Premier Sports permet au groupe de réviser à la hausse ses prévisions d'abonnements à l'international à 2,7 millions à la fin de l'année contre 2,5 millions auparavant. Par contre l'objectif est révisé à la baisse en Scandinavie (de 4,8 M à 4,6 M) laissant la prévision globale inchangée à 7,3 millions d'abonnés à Viaplay. Plus globalement, les effets de la crise économique et le ralentissement de la publicité conduisent Viaplay Group à réduire ses prévisions avec une croissance organique du chiffre d'affaires à 20 % sur l'ensemble de l'année contre 28 % trois mois plus tôt.

Lire les résultats financiers de Viaplay

M6 et Canal+ renouvellent leurs accords de distribution

Dans un communiqué de presse conjoint publié le 24 octobre, les groupes Canal+ et M6 ont annoncé le renouvellement de leurs accords pluriannuels pour la distribution de l'ensemble des chaînes de la TNT gratuite (M6, W9, Gulli, 6ter), thématiques payantes (Paris Première, téva, M6 Music, Canal J, Tiji, RFM TV, MCM) et de leurs services et fonctionnalités associés, ainsi que le service SVOD auprès des abonnés Canal+, relate *Les Echos*. Cet accord permet d'assurer une continuité de la diffusion des programmes du groupe M6 auprès des abonnés Canal+. Il fait suite aux négociations infructueuses entre Canal+ et TF1 qui a conduit à la suspension de la diffusion des programmes du Groupe TF1 sur les services Canal+.

Lire Les Echos

*Lire le communiqué de presse conjoint de Canal+ et M6**

Cadre juridique

L'Autorité de la concurrence émet un avis favorable à la prorogation des formules d'accès illimités au cinéma

Dans un communiqué de presse publié le 24 octobre, l'Autorité de la concurrence (AdlC) a annoncé émettre un avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023, « *tout en déplorant les délais*

contraints dans lesquels elle a été conduite à se prononcer et l'impossibilité, faute de données économiques suffisantes, de procéder à une évaluation fine de l'impact concurrentiel du dispositif envisagé ». L'Autorité souligne que cet avis sans analyse économique est exceptionnel « et ne saurait constituer une situation pérenne »
Lire le communiqué de presse de l'Autorité de la concurrence

Piratage sportif : l'Arcom présente les premiers résultats de son action dans un rapport

L'Arcom, compétente sur la lutte contre le piratage sportif depuis le 1er janvier 2022, a publié le 25 octobre son rapport d'étude quantitative sur l'impact du blocage des services illicites de sport qui fait état, par le blocage de plus de 800 sites en 2022, d'une baisse importante d'audience des sites illicites de *live streaming* sportif entre janvier et juin 2022 (-49%) et plus globalement de 47% de baisse d'audience entre le 1er semestre 2021 et le 1er semestre 2022. L'étude souligne toutefois que 46 % des audiences de ces sites se sont tournés vers d'autres services illicites et 12 % des internautes utilisent des mesures de contournement. Selon l'Arcom, « *l'analyse de l'audience des sites illicites de live streaming montre l'efficacité des mesures de blocage mises en place depuis le 1er janvier 2022* »
Lire l'étude de l'Arcom

Equipements numériques

Les Smart TV ne représentent que 14% du parc de téléviseurs en Afrique subsaharienne

Dataxis profite de l'annonce du lancement par l'opérateur sud-africain Multichoïce de sa propre smart TV, la DStv Glass en 2023, résultat d'un accord de syndication avec Sky (Comcast), pour faire un point sur l'équipement en Afrique subsaharienne. A la fin de 2021, le taux de pénétration de la télévision reste inférieur à 50 % dans la région. Sur les 117 millions de téléviseurs installés en Afrique subsaharienne, seuls 14 % sont des Smart TV en 2021. La majorité du parc, environ 60 % du total, reste composé de téléviseurs à tubes cathodiques (CRT). Le développement de la Smart TV se heurte à deux obstacles majeurs : le coût des équipements et le manque de connectivité (moins de 5% des foyers sont connectés au haut débit fixe dans toute la région en 2022). Mais, selon Dataxis, d'ici 2027, le nombre d'abonnements à la fibre devrait être multiplié par environ 2,5. Et le nombre de Smart TV va plus que doubler, passant de 2,9 millions d'appareils installés en 2021 à plus de 6,5 millions en 2027.

Lire l'analyse de Dataxis

Métavers

Remise du rapport sur le développement du Métavers

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications ont reçu, le 24 octobre, un rapport exploratoire sur le développement des métavers réalisé par **Camille François**, chercheuse à Columbia University et directrice d'une société sur la réalité augmentée ; **Adrien Basdevant**, avocat spécialisé en droit des nouvelles technologies et membre du Conseil National du numérique ; et **Rémi Ronfard**, directeur recherche Inria et chercheur associé à l'Ecole des Arts Décoratifs, indique le ministère dans un communiqué. Le rapport appelle

à la définition d'une véritable politique française et européenne des métavers. Il propose **dix leviers d'actions** qui visent à développer l'infrastructure technologique, soutenir l'innovation, miser sur les usages, orchestrer la régulation et prendre en compte les enjeux sociétaux et environnementaux.

Parmi ces propositions :

- Saisir l'opportunité du métavers pour reconquérir des positions de leader dans des services numériques mondiaux, en France et sur le continent européen
- Lancer dès maintenant le travail d'adaptation de textes européens (RGDP, Digital Services Act, Digital Markets Act) aux enjeux des métavers
- Développer une analyse rigoureuse des chaînes de valeur des métavers afin de guider au mieux les domaines d'investissement stratégiques et limiter les risques de perte de souveraineté ou de fuite de valeur
- Saisir l'opportunité de l'organisation des JO 2024 à Paris pour rassembler les acteurs français des métavers autour de projets concrets, notamment en matière culturelle, de mise en valeur du territoire et du patrimoine
- Amener la puissance publique à faire émerger les services communs et essentiels permettant l'avènement d'une pluralité de métavers interopérables....

Lire le communiqué du ministère

Consulter le rapport